



Vincent Mutel, président du jury, Pierre-Edouard Sottas, fondateur de BioKaiZen, récipiendaire du prix et Bernard Mudry, administrateur délégué de BioArk S.A. lors de la remise des 200 000 francs. HOFMANN

START-UP RÉCOMPENSÉE

Nouvelle arme contre le cancer

PIERRE MAYORAZ

Dans un Valais chimique en proie aux affres d'une conjoncture difficile, la remise du prix BioArk 2012 apparaît comme un trait de lumière qui éclaire le dynamisme de notre canton, celui d'une équipe vouée à l'innovation et celui d'un groupe de sponsors, commune de Monthey, BCVs, Région du Bas-Valais, cabinet Katzarov et The Ark, qui ont réussi la gageure de réunir 200 000 francs pour placer un projet prometteur sur les rails de la rentabilité.

Marqueurs biologiques

Le vainqueur du jour, BioKaiZen, a mis au point un système de dépistage du cancer fondé sur l'utilisation de marqueurs biologiques, ceux-là mêmes qui permettent l'établissement des passeports biologiques en usage dans le monde du sport de haute compétition qu'utilisent plus de 10 000 athlètes dans le monde. BioKaiZen va développer ses propres marqueurs à partir du profil métabolique des individus. Au final, cela se concrétisera sur des tests de dépistage de divers cancers mais aussi du diabète ou des maladies cardio-vasculaires. Grand atout de la méthode, des prix nettement inférieurs à ceux pratiqués actuellement dans ce type d'analyse.

Sévères critères de sélection

Vincent Mutel, président du jury du prix, explique la décision de son équipe, fondée sur des

critères financiers, scientifiques et économiques: «*Nous devons choisir parmi une vingtaine de projets. Tout d'abord, nous en avons estimé la faisabilité. Inutile de primer un projet irréalisable pour passionnant qu'il soit. Ensuite, nous avons étudié sa viabilité économique, ses chances de pérennité puis ses potentialités en termes d'emplois. Nous avons aussi tenu compte du côté innovation. Finalement, la capacité de prendre des risques a également joué son rôle dans notre choix. BioKaiZen respectait tous ces critères.*»

Une belle vitrine

Un prix de 200 000 francs, voilà qui est rare en Suisse, voire unique dans le domaine des sciences de la vie. Selon Massimo Nobile, responsable du site de BioArk, «*notre prix constitue une excellente vitrine, pour le lauréat bien sûr, mais aussi pour BioArk et la HES-SO Valais dont la réputation dans les sciences de la vie dépasse les frontières cantonales*». Un avis que partage le président de la commune de Monthey, Fernand Mariétan, fier de soutenir l'esprit d'entrepreneurs des Valaisans et de voir sa ville jouer les pionnières dans l'innovation.

Le prix BioArk n'a pas encore d'avenir défini. «*Nous ne comptons pas le remettre toutes les années. Un cycle de lancement d'une entreprise scientifique prend de trois à cinq ans. Nous allons nous donner un temps de réflexion de cet ordre*», conclut Massimo Nobile. ●



TROIS QUESTIONS AU FONDATEUR DE BIOKAIZEN

Pierre-Edouard Sottas, 200 000 francs, c'est le pactole?

Oui et non. Bien sûr, il s'agit d'une belle somme. Cela va nous permettre de franchir un premier échelon pour lancer notre produit sur le marché. Mais, en 2013, il nous faudra lever plusieurs millions de francs pour atteindre les buts fixés.

Comment allez-vous utiliser cet argent?

Le cash (n.d.l.r.: 100 000 francs,) nous intéresse moins que l'aide et le coaching qui font aussi partie du prix. Notre entreprise possède tous les moyens techniques souhaitables. En revanche, nous péchons sur le plan du savoir-faire commercial et les moyens que BioArk va mettre à notre disposition vont nous permettre de pallier ce manque. Avec l'argent, nous pourrions aussi commencer à payer les mem-

bres de l'équipe qui travaillent sans salaire depuis deux ou trois ans.

Quels avantages présente votre système de diagnostic?

La fiabilité en premier lieu, du moins d'après les résultats préliminaires que nous avons par exemple pour le cancer des ovaires. Le système mis au point par une célèbre université américaine donne une fiabilité de 84%. Nous frôlons les 100%. Ensuite, la facilité d'utilisation. Un clic sur l'internet pour commander le test. Une goutte de sang sur un buvard à envoyer au laboratoire. Le résultat quelques jours après. Enfin, un tel test devrait revenir dans les 200 francs. A comparer avec les 600 francs d'une mammographie, par exemple. ● PM

